

en quête de moyens...



« J'aimerais que Rachida soit plus souvent là »

Jacqueline Tardivel n'est pas la plus à plaindre, et elle le sait. Elle perçoit 1 200 euros de retraite par mois et 800 euros de complémentaire de son mari décédé en 1998. C'est lui qui s'occupait des tâches ménagères que Jacqueline, diminuée par des problèmes de santé depuis 1968, ne parvenait pas à effectuer. Mais une fois seule, la dame aujourd'hui âgée de 80 ans a dû faire appel à des aides à domicile. La caisse de retraite de cette ancienne institutrice lui a d'abord octroyé vingt heures par mois. Ramenées à dix car son état de santé s'est entre-temps amélioré. Une prise en charge partielle : cette dame signe chaque mois un chèque de 160 euros. Dix fois par mois, Rachida Karouchi fait donc le ménage chez Jacqueline. « C'est une perle. » Qu'elle aimerait bien voir un peu plus si on lui octroyait plus d'heures. « C'est vrai que l'hiver, par exemple, je n'ose pas sortir par peur de chuter... » Alors que si Rachida lui donnait le bras... « Et puis la douche », abonde Édith Laffineur, responsable de la communication à la Maison de l'aide à domicile. « Ce serait bien que quelqu'un soit à ses côtés, par prévention... » En l'état, si elle le souhaitait, il faudrait que Jacqueline paie. Cela étant, cette Lilloise rayonnante n'est pas dans la pire situation. Édith Laffineur raconte des familles déchirées car les enfants ne veulent pas payer pour leurs pa-



Si Jacqueline Tardivel aimerait avoir son aide à domicile plus de dix heures par mois, Édith Laffineur critique le système. PHOTO PIB

rents vieillissants. Des personnes âgées très isolées et qui vivent dans une réelle misère. « Récemment, à Lille, des aides à domicile sont allées chez un monsieur qui vivait dans la saleté. Quand elles ont nettoyé, les rats grouillaient. »

Baisse des aides

Édith Laffineur explique que les montants d'aide pour la prise en charge de la dépendance baissent. « Avec pour conséquence de devoir fractionner encore plus de temps de travail. Des aides à domicile ont un quart d'heure le matin pour faire la toilette et préparer, voire donner le petit déjeuner à un aidé. On est à la limite de la maltraitance. »

Autre souci : la difficulté de faire réévaluer la prise en charge quand la santé d'une personne âgée s'aggrave. « On hésite vraiment à le faire. Car il nous est arrivé qu'une telle demande pour une personne dont l'état de santé s'était bien dégradé a conduit à ce qu'on lui retire des heures, au lieu de lui en ajouter. Sous prétexte qu'au départ le conseil général était relativement généreux et que depuis les barèmes ont changé. » Jacqueline ne sait pas encore précisément ce qu'elle souhaitera quand elle sera plus handicapée. Si ce n'est qu'elle ne veut pas dépendre financièrement de ses enfants. ■

LAURENT DECOTTE

les (supprimée depuis le 1^{er} janvier pour le personnel administratif).

► Que changerait un « cinquième risque de protection sociale » ?

Pour les responsables des structures d'aide à domicile, il importe de créer un « nouveau risque de protection sociale », avec « une prise en charge de la perte d'autonomie fondée sur la solidarité nationale ». Accessible à tous quel que soit l'âge, le handicap et le niveau de dépendance... Chacun participerait en fonction de ses ressources.

Pour Danièle Becquaert, « c'est essentiel, même si après il peut y avoir une partie complétée par des assurances et des mutuelles privées, mais en toute petite partie ». Un peu comme ce qui se passe avec l'assurance maladie...

À éviter : le « recours sur succession » qui entraîne un moindre recours aux structures et une dégradation plus rapide des personnes. Avec le vœu, repris par Anne-Marie Écrepont de « prendre conscience de la souffrance des structures... Beaucoup vont dans le mur ». Avec des risques aussi bien pour les travailleurs que pour les personnes aidées. ■

La région pourrait bénéficier d'aides spécifiques

Lancé nationalement par Nicolas Sarkozy, le débat sur la dépendance s'est arrêté dans la région. Avec des professionnels du secteur, l'agence régionale de santé, et Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

Un débat où il était question d'évoquer les difficultés du secteur à court terme et les ambitions pour l'avenir. Une matinée forcément un peu frustrante mais qui a permis de brosser la situation de la région pour mieux mesurer le chemin qui reste à parcourir.

Ainsi, dans sa synthèse, Daniel Le-noir, directeur général de l'ARS, a pu rappeler que « la région est marquée par un effet plus précoce du vieillissement, avec des personnes qui deviennent dépendantes plus jeunes ». Ce qui nous ramène au mauvais état de santé de la population, et la nécessité de mettre en place

« un dépistage plus précoce et un recours plus précoce aux soins ». Sans oublier de « faire en amont un travail d'éducation à la santé pour permettre aux personnes de mieux maîtriser leur autonomie », avec l'avancée en âge.

Le débat a aussi mis en lumière la nécessité d'une « solidarité partagée » dans le domaine de la santé, notamment par rapport aux problèmes régionaux. Ce que confirmera Marie-Anne Montchamp qui évoque l'idée de mettre en place des mesures et soutiens financiers spécifiques pour le Nord - Pas-de-Calais.

« Des sous »

Le débat a aussi permis de rappeler la priorité qui doit être faite au maintien à domicile... Un tour d'horizon qui n'a pas empêché les acteurs de réclamer « des sous » dès maintenant à l'État. « Mais l'État, c'est nous, c'est vous », n'a pas manqué de rappeler la secrétaire



Pour Marie-Anne Montchamp, il faut s'interroger sur le système, avant de voir les moyens qu'il faut lui consacrer. PHOTO PIB

d'État. Pour elle, le débat actuel vise plutôt à « nous interroger sur le modèle actuel », avant de voir les besoins de financement. N'empêche, elle a voulu rassurer les associations : « Il faut mettre en place un renflouement pour que les

structures se redressent ». Ce qui pourrait se faire à la rentrée. Avant qu'un débat parlementaire n'aborde la dépendance pour « une réforme d'ampleur » à l'horizon 2030, dans la foulée de ces rencontres sur le terrain. ■ B. Vi.